

La RDC fait son entrée officielle dans la Communauté d'Afrique de l'Est

RFI, 29/03/2022 La Communauté d'Afrique de l'Est a officialisé ce mardi 29 mars l'entrée d'un nouveau membre, et de taille. La République démocratique du Congo rejoint le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie dans l'organisation sous-régionale. La RDC représente un marché de taille pour tous ces pays, mais son entrée dans la Communauté d'Afrique de l'Est pourrait aussi révéler les fragilités économiques du géant congolais.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Avec l'entrée de la République démocratique du Congo, la Communauté d'Afrique de l'Est s'étend désormais à « l'Océan Indien à l'Océan Atlantique », s'est félicité le secrétaire général de l'organisation sous-régionale. Le Kenyan Mathuki qualifie même l'événement d'historique. En accueillant les 90 millions de Congolais dans le marché unique est-africain, les Kényans, les Ougandais et les Tanzaniens, qui exportent déjà beaucoup vers leur grand voisin, voient un immense marché s'ouvrir à eux sans autant de droits de douane. Si la population congolaise peut s'attendre à bénéficier d'une baisse des coûts des communications et des produits importés, sans compter les facilités à voyager dans la région, le choc pourrait être rude pour l'économie congolaise. Peu industrialisée, peu bancarisée, la RDC risque de devenir un véritable entonnoir pour les produits de ses voisins anglophones, souligne un expert des Grands Lacs. Mais le président Tshisekedi, en demandant l'entrée de son pays dans l'organisation est-africaine, il y a un peu moins de deux ans, a privilégié la sortie de l'isolement diplomatique de la République démocratique du Congo. Des relations diplomatiques toujours très tendues dans la région, puisque le jour-même de son entrée dans la Communauté d'Afrique de l'Est, la RDC a accusé le Rwanda, membre de l'organisation, d'encourager une rébellion dans l'Est congolais.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});